

# Chiffres clés de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique en Hauts-de-France

Septembre 2019 - Livrable 11

## CHIFFRES-CLÉS

Une région qui enregistre un taux d'emploi supérieur à l'obligation légale :

**6,71 %\***



Fonction publique territoriale (FPT) :

**7,52 %\***



Fonction publique hospitalière (FPH) :

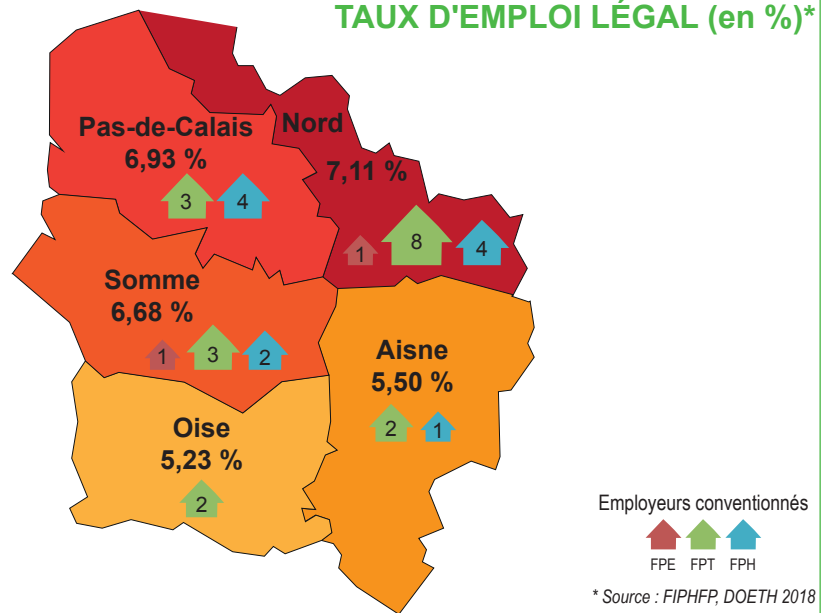
**5,97 %\***



Fonction publique de l'État (FPE) :

**4,84 %\***

## TAUX D'EMPLOI LÉGAL (en %)\*



Employeurs conventionnés  
FPE FPT FPH

\* Source : FIPHP, DOETH 2018

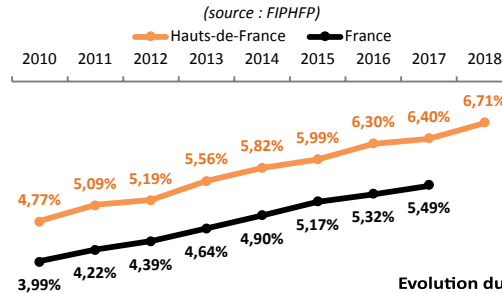
Dans les Hauts-de-France, le taux d'emploi légal est supérieur à l'obligation : **6,71 % en 2018**. Il est surtout élevé dans la territoriale (7,52 %), ainsi que dans les départements du Nord (7,11 %), du Pas-de-Calais (6,93 %) et de la Somme (6,68 %).

En huit ans, cet indicateur a augmenté de **41 % dans les Hauts-de-France**, soit pratiquement autant qu'au niveau national (+ 38 % en sept ans). Cependant, le taux d'emploi était déjà meilleur dans la région en 2010 et il le reste en 2018.

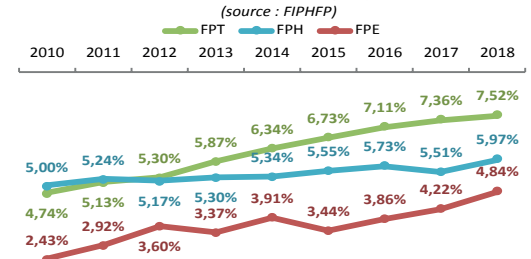
Bien que la Fonction publique de l'État ait un taux d'emploi légal de seulement 4,84 %, c'est en son sein que l'on observe l'évolution la plus forte entre 2010 et 2018 (+ 100 %), augmentation qui reste importante au cours de la dernière année.

La situation est identique dans le département de la Somme, avec une augmentation de 62 % en huit ans. Sur cette période, l'évolution a également été importante dans la Fonction publique territoriale (+ 59 %) et dans l'Oise (+ 57 %), mais la situation se stabilise.

### Evolution du taux d'emploi légal (en %)



### Evolution du taux d'emploi légal, par FP (en %)



## EMPLOYEURS CONVENTIONNÉS EN RÉGION

Actuellement, 31 employeurs des Hauts-de-France ont signé une convention avec le FIPHP :

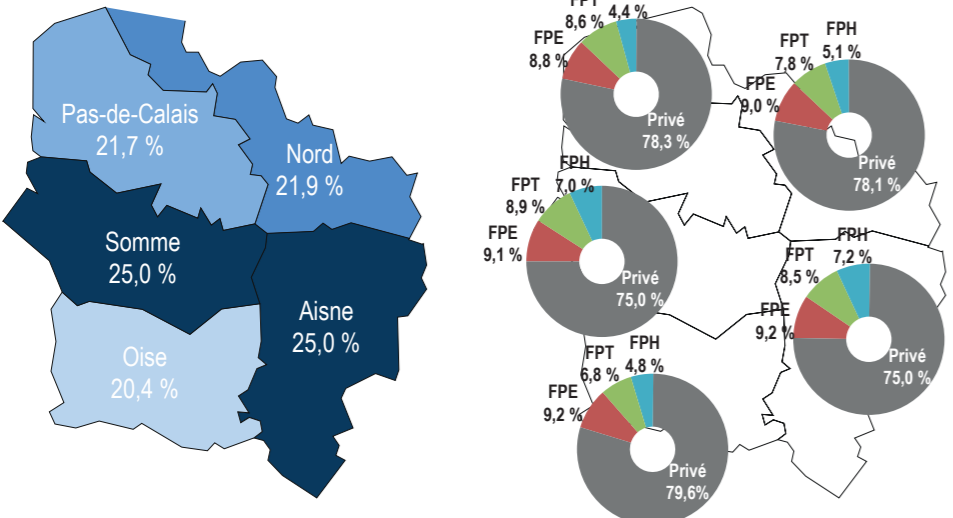
**18 dans la Fonction publique territoriale** : les 5 Centres de gestion de la Fonction publique territoriale, les 5 Conseils départementaux, les mairies de Lille, Anzin, Condé-sur-l'Escaut, Grenay et Villeneuve-d'Ascq, les métropoles d'Amiens et de Lille (Amiens métropole et Métropole Européenne de Lille) et la Région Hauts-de-France.

**11 dans la Fonction publique hospitalière** : les centres hospitaliers (CH) d'Abbeville, Arras, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Saint-Omer, Seclin-Carvin et Valenciennes, les Etablissements publics de santé mentale (EPSM) de l'Aisne et de Lille métropole ainsi que l'EPSOMS-EPISSOS.

**2 dans la Fonction publique de l'État** : l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) et l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF).

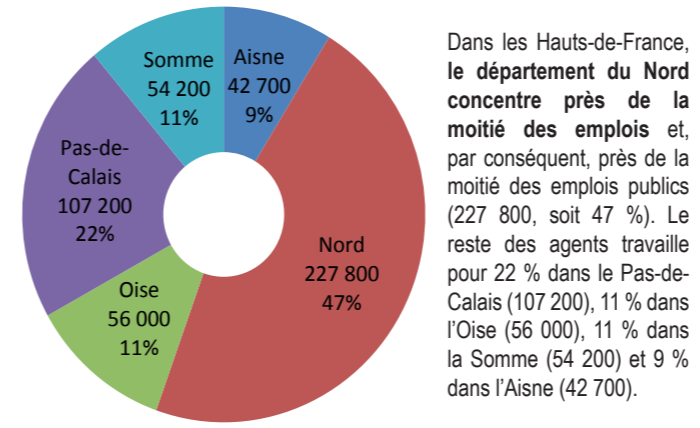
L'effectif est faible dans la FPE car la plupart des institutions sont conventionnées au niveau national via les ministères.

Part de l'emploi public, par territoire et par versant de la Fonction publique\*



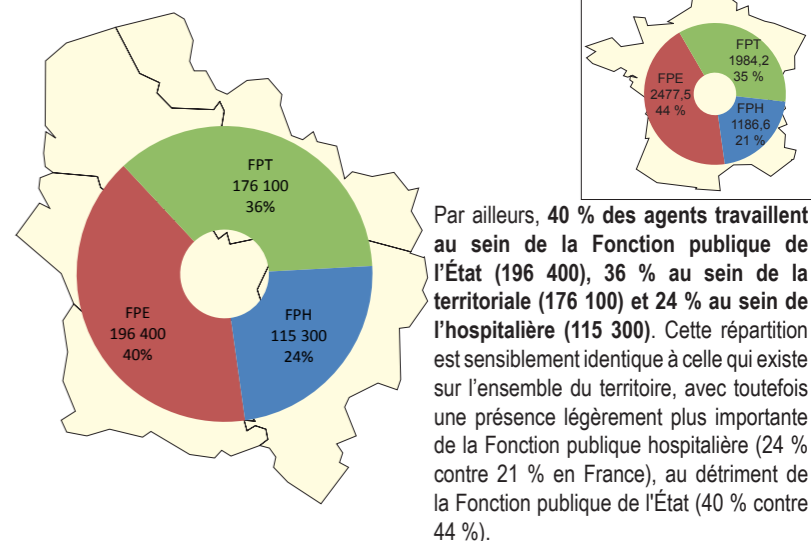
\*Source : INSEE, 2016

Nombre d'agents de la Fonction publique par département\*



Dans les Hauts-de-France, le département du Nord concentre près de la moitié des emplois et, par conséquent, près de la moitié des emplois publics (227 800, soit 47 %). Le reste des agents travaille pour 22 % dans le Pas-de-Calais (107 200), 11 % dans l'Oise (56 000), 11 % dans la Somme (54 200) et 9 % dans l'Aisne (42 700).

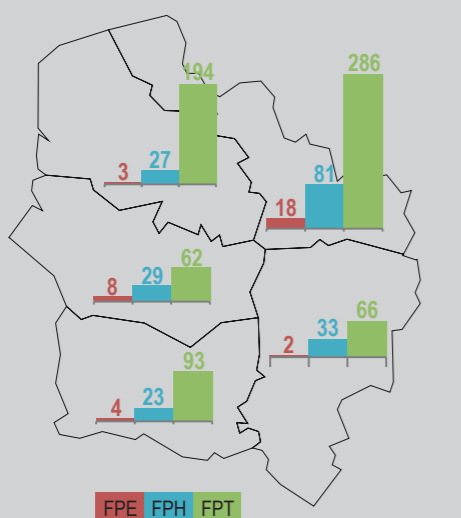
Nombre d'agents de la Fonction publique en Hauts-de-France / France (en milliers)\*



Par ailleurs, 40 % des agents travaillent au sein de la Fonction publique de l'État (196 400), 36 % au sein de la territoriale (176 100) et 24 % au sein de l'hospitalière (115 300). Cette répartition est sensiblement identique à celle qui existe sur l'ensemble du territoire, avec toutefois une présence légèrement plus importante de la Fonction publique hospitalière (24 % contre 21 % en France), au détriment de la Fonction publique de l'État (40 % contre 44 %).

Nombre d'employeurs assujettis à l'obligation d'emploi\*

Ensemble	929
Handicapés	701
Malades	193
Autres	35

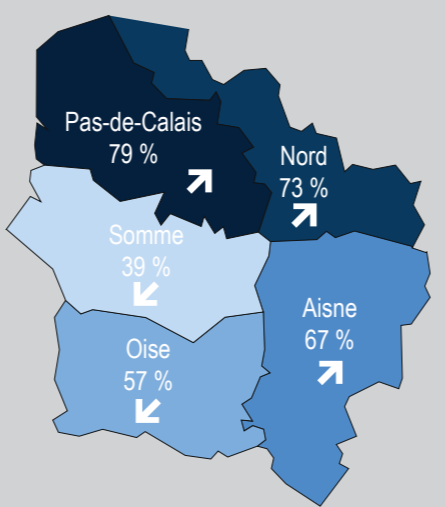


Pour les services déconcentrés de l'État et les antennes régionales des établissements publics à caractère administratif, la DOETH est réalisée à l'échelle nationale par les Ministères et EPA sans distinction régionale.

\*Source : FIPHFP, DOETH, 2018

Part des employeurs publics assujettis à l'obligation d'emploi et ne versant pas de contribution au FIPHFP\*

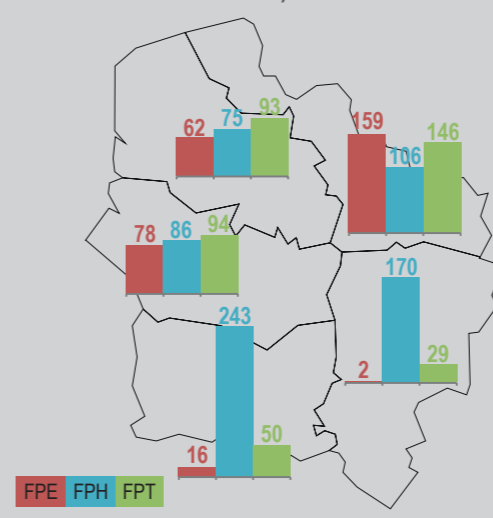
Évolution 2017-2018	Ensemble	Handicapés	Malades	Autres
	68 %	73 %	59 %	26 %
Évolution	↑ 3 %	↑ 3 %	↑ 4 %	↑ 49 %



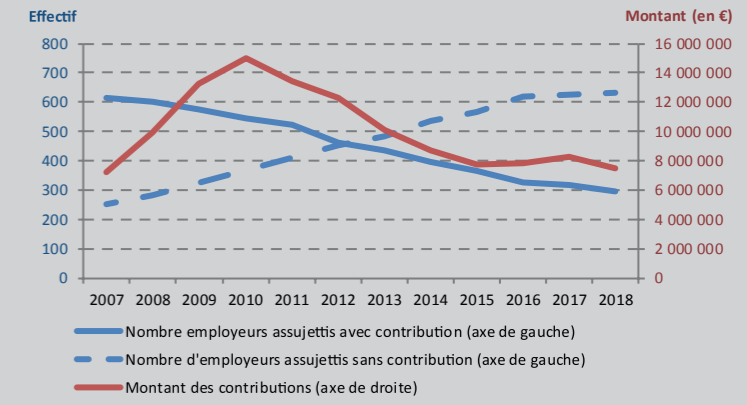
Dans les Hauts-de-France, 929 employeurs publics sont assujettis à l'obligation d'emploi (plus de 20 agents). Parmi eux, 68 % ne versent pas de contribution car ils atteignent le taux légal de 6 % de BOE. Ce taux est plus faible dans la fonction publique de l'État (26 %) et les départements de la Somme (39 %) et de l'Oise (57 %). Pour atteindre le taux de 6 %, il manque 1 409 unités sur la région, soit 1 409 bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou équivalents. Le nombre d'unités manquantes est important dans la fonction publique hospitalière, notamment dans l'Oise (243) et l'Aisne (170).

Nombre d'unités manquantes\* (pour atteindre le taux de 6 %)

Ensemble	1 409
Handicapés	412
Malades	680
Autres	317

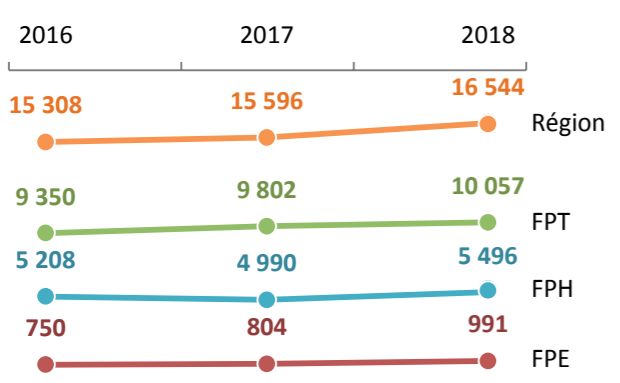


Evolution du nombre d'employeurs assujettis et du montant des contributions en Hauts-de-France (hors contributions forfaitaires)\*

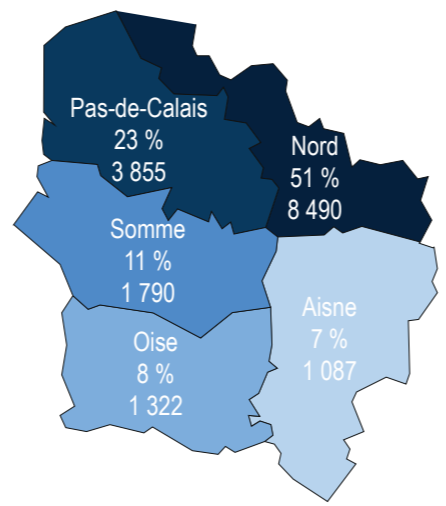


Au fil des années, le nombre d'employeurs versant une contribution au FIPHFP a diminué en même temps que le taux d'emploi légal augmentait : de 616 en 2007 à 297 en 2018. Par conséquent, le montant des contributions versées au FIPHFP a été divisé par deux entre 2010 (près de 15 millions d'euros) et 2018 (7,5 M €).

Nombre de BOE en Hauts-de-France (Source : DOETH 2018)

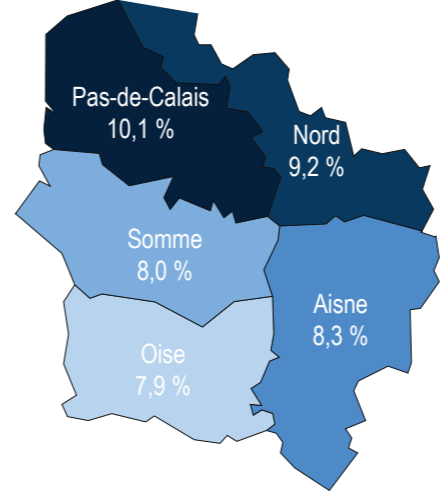


Ensemble	10 057 (61 %)
Handicapés	5 496 (33 %)
Autres	991 (6 %)



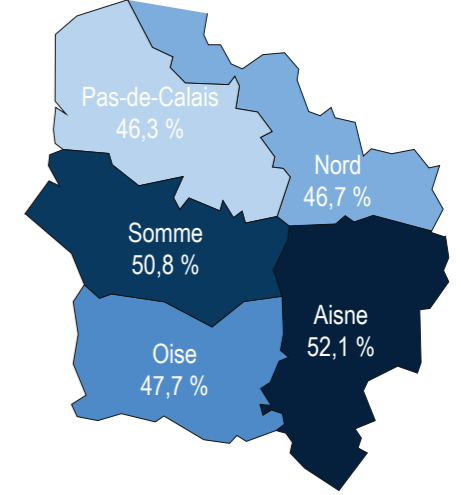
Dans la région, 16 544 agents de la Fonction publique sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE). Plus de la moitié d'entre eux est employée dans le département du Nord (8 490, soit 51 %) et près d'un quart dans le Pas-de-Calais (3 855, soit 23 %). Le nombre d'agents BOE est en augmentation bien que celle-ci soit relativement faible (+ 8 % entre 2016 et 2018). Cette tendance s'observe au sein des trois versants de la Fonction publique. Les travailleurs handicapés sont sous-représentés au sein de la Fonction publique de l'État : seuls 6 % des BOE du public travaillent dans la Fonction publique de l'État (991) tandis que celle-ci concentre 40 % des agents. À l'inverse, les travailleurs handicapés sont surreprésentés dans la Fonction publique territoriale où l'on retrouve 61 % des BOE (10 057), mais seulement 36 % des agents de la Fonction publique. Tout en étant moins important, l'écart est tout de même notable au sein de la Fonction publique hospitalière, avec 33 % des BOE (5 496) contre 24 % des agents. Au niveau national, la répartition par versant de la Fonction publique montre moins d'écarts, mais des tendances identiques.

Part des demandeurs d'emploi BOE (Source : Pôle emploi via la DIRECCTE, 30/06/2019)



Dans les Hauts-de-France, 9,1 % des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), cette proportion variant de 7,9 % dans l'Oise à 10,1 % dans le Pas-de-Calais. Après une augmentation en 2018, la proportion de demandeurs d'emploi BOE est en baisse dans tous les départements excepté dans l'Oise : - 3,4 % dans la région au cours des neuf derniers mois.

Part des demandeurs d'emploi BOE de 50 ans et plus (Source : Pôle emploi via la DIRECCTE, 30/06/2019)

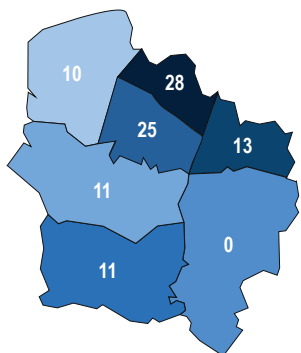


Près de la moitié des demandeurs d'emploi BOE a 50 ans ou plus : 47,5 % dans la région. Ce taux varie peu d'un département à l'autre (de 46,3 % dans le Pas-de-Calais à 52,1 % dans l'Aisne). Il continue cependant d'augmenter dans tous les départements de la région : + 2,3 % en neuf mois.

## MAINTIEN DANS L'EMPLOI (Source : Cap emploi, 1<sup>er</sup> semestre 2019)

Nombre de maintiens réussis dans la Fonction publique

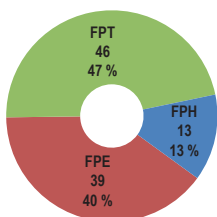
Au premier semestre 2019, **98 agents des Hauts-de-France, accompagnés par un Cap emploi, ont été maintenus sur leur poste de travail (91) ou sur un autre poste de la structure (7)**. Rapporté à l'ensemble des parcours clos sur l'année hors raisons exogènes, cela représente un taux de maintien de 100 % (en y ajoutant les parcours clos pour raisons exogènes, le taux de maintien est de 89 %). Au niveau national, le nombre de maintiens annuel est de 830 et le taux de maintien dans l'emploi de 96 % (86 % avec les parcours clos pour raisons exogènes). Bien que leur part ait diminué au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, **le nombre de maintiens effectués au sein de la Fonction publique d'État est toujours proportionnellement très élevé** : alors que les BOE ne sont que 6 % à travailler pour l'État, 40 % des maintiens ont eu lieu au sein de la FPE (50 % en 2018). Par conséquent, les deux autres versants de la Fonction publique se trouvent sous-représentés : 47 % de maintiens pour 61 % de BOE au sein de la FPT et 13 % de maintiens pour 33 % de BOE au sein de la FPH.



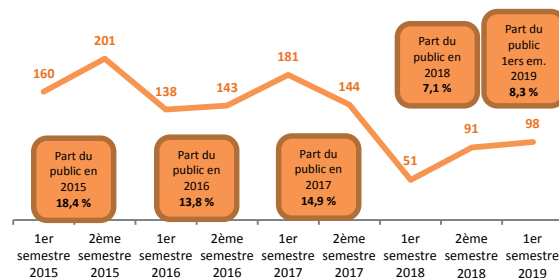
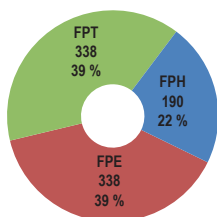
## Évolution du nombre de maintiens réussis

Dans les Hauts-de-France, après une forte baisse en 2018 (- 56 %), le nombre de maintiens réussis a légèrement augmenté au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019 (+ 8 %), tandis qu'en France la baisse se poursuit de manière toutefois moins rapide : - 17 % au 1<sup>er</sup> semestre 2019 contre - 48 % en 2018. **Les évolutions selon les territoires sont très variables**. Le nombre de maintiens a été multiplié par quatre dans la Somme et à Dunkerque & Saint-Omer, deux territoires qui avaient connu une baisse très importante en 2018. La baisse est quant à elle notable sur le territoire Nord-Valenciennes et dans l'Aisne, département où il n'y a eu aucun maintien réussi durant cette période. Enfin, **les Cap emploi accompagnent très peu d'agents de la Fonction publique dans le maintien de leur emploi**. Tandis que la part de l'emploi public dans la région est de 22,2 %, seuls 8,3 % des maintiens réalisés au 1<sup>er</sup> semestre 2019 concernent des agents du service public (contre 18,4 % en 2015).

Nombre de maintiens réussis par Fonction publique HAUTS-DE-FRANCE



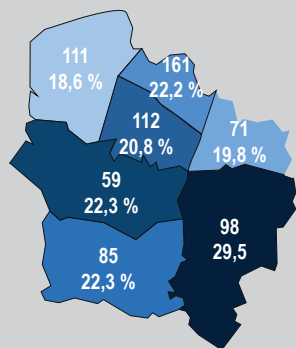
Nombre de maintiens réussis par Fonction publique FRANCE



## INSERTION PROFESSIONNELLE (Source : Cap emploi, 1<sup>er</sup> semestre 2019)

Nombre et part de placements Cap emploi dans la Fonction publique

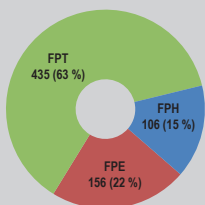
Nombre et part de placements Cap emploi dans la Fonction publique



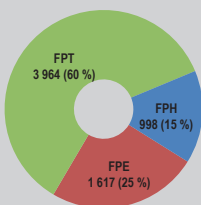
Dans les Hauts-de-France, près de 700 placements au sein de la Fonction publique ont été réalisés par les Cap emploi au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019. **Cela représente 21,8 % des placements réalisés, soit autant que la part de la Fonction publique dans la région (22,2 %)**. C'est plus que ce qui est observé au niveau national où seulement 19,7 % des placements Cap emploi ont lieu dans le secteur public. Avec 98 placements, **ce taux est particulièrement élevé dans l'Aisne (29,5 %)** tandis qu'il est inférieur à la moyenne régionale sur les territoires de Dunkerque & Saint-Omer (18,6 %), Nord-Valenciennes (19,8 %) et Arras-Lens-Béthune (20,8 %).

La part des placements dans la territoriale (63 %) correspond à la part des BOE y travaillant (61 %). En revanche, les placements sont proportionnellement moins nombreux dans la FPH (15 % pour 33 % de BOE), ce qui est compensé par davantage de placements au sein de la FPE (22 % pour 6 % de BOE). Sur le territoire national, la compensation des moindres placements dans l'hospitalier se fait au sein de la territoriale.

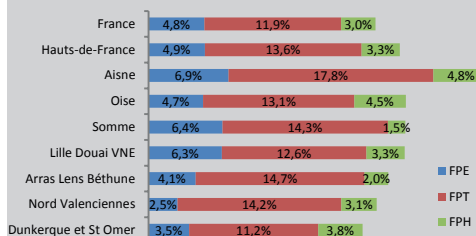
Nombre de placements par Fonction publique HAUTS-DE-FRANCE



Nombre de placements par Fonction publique FRANCE



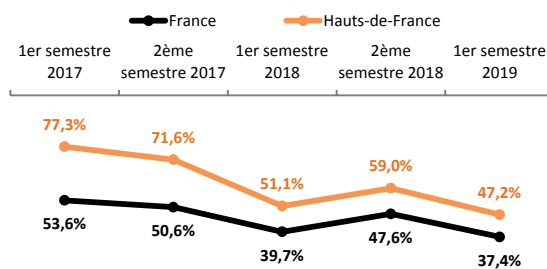
Part de placements dans la Fonction publique par territoire



## Part de placements supérieurs à un an

En France, 37,4 % des personnes placées par un Cap emploi dans la Fonction publique signent un contrat d'au moins un an. **Cette proportion est beaucoup plus élevée dans les Hauts-de-France où 47,2 % des personnes placées ont signé un contrat long**. Cependant, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, la part de placements longs a fortement diminué, que ce soit en France (- 47 %) ou dans les Hauts-de-France (- 35 %). **Si le nombre total de placements a diminué, le nombre de placements longs a diminué encore plus fortement**. Une bonne nouvelle cependant : le nombre de CDI est en forte augmentation dans les Hauts-de-France (20 CDI signés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019 contre seulement 4 sur l'ensemble de l'année 2018).

Evolution de la part des placements supérieurs à un an (en %)



Dans la région, **la baisse de la part des placements longs a touché très fortement la Fonction publique territoriale et de l'État** (respectivement 51 % et 46,2 % des placements contre 60,5 % et 55,1 % en 2018). De même, les trois territoires les plus au Nord de la région ont connu une baisse substantielle. Dans le Nord-Valenciennes, par exemple, la part des placements long n'est plus que de 42,3 % alors qu'elle était de 73 % en 2018. À l'inverse, **ce taux a augmenté sur les trois territoires de l'ex-Picardie, ainsi qu'à Arras-Lens-Béthune**.

Part de placements supérieurs à un an par Fonction publique en Hauts-de-France

